

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 31 mars 1864](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 31 mars 1864

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 mars 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

### Description

RésuméGodin met Favre au courant de la visite à Laeken d'un individu enquêtant sur ses relations avec Marie Moret au temps où elle s'y trouvait et interrogeant les personnes autrefois attachées à la maison Godin-Lemaire de Laeken ; l'individu viendrait de Guise et serait envoyé par Esther Lemaire. Il lui remet le rapport que lui a fait Vigerie sur cet individu. Godin commente quelques points du rapport. L'individu serait Joseph Godin, son cousin germain, un triste niais ; l'individu s'est intéressé à la fièvre typhoïde contractée par Marie Moret et aux soins que Godin lui a prodigués pendant 8 jours.

### Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Godin, Joseph](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (137r, 138v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Genève le 31 mars 1866

Monsieur

Uniquement au de mes employés, chargé  
d'aller diriger les opérations de mon établissement  
de Belgique, m'arriverait qu'il devrait à son arrivée  
le personnel de l'établissement en moi, parce que  
mouvement un individu était venu à Laeken  
faire des investigations sur mon compte et sur celui  
de M<sup>lle</sup> Harris pendant son séjour à Bruxelles, que  
cet individu se disait la faire en passant pris de  
la main pour éviter d'être reconnu, que malgré cela  
on savait qu'il était de Genève qu'il avait surtout  
vu les personnes qui pour un motif ou pour un  
autre avaient été renvoyés de la maison mais  
que ne étant arrivé à aucune de celles qui y sont  
actuellement attachés. Son ignorance son nom, il  
était bruit qu'il était venu dans l'intérêt de M<sup>lle</sup>  
Godin qu'il avait fait connaître qu'elle en pourrai  
de la réparation que son affaire faire de son  
lucide ce

J'irais à cet employé de faire des efforts  
pour mieux me renseigner sur tous ces faits  
et il me rendra à son retour le rapport que  
je vous ramène certainement si ce n'est il me  
pourrait être assez captivé malgré cela je suis  
prêt à vous donner toutes les explications que  
pourront vous paraître nécessaires.

Monsieur J. Favre

vous vous diriez peut-être, ce que c'est que  
ce J<sup>e</sup> Gouin, qu'on honore et que  
peut-être (cousin germain) est un très riche  
dont on peut tout obtenir en caressant sa cupidité  
et son ambition, je l'aurais demain à mes  
ordres si je le voulais.

vous remarquerez que cet homme aurait  
beaucoup fait causer sur une maladie que M<sup>lle</sup>  
Hélie a fait etant à Laeken et pendant laquelle  
je lui ai donné huit jours de soins capitonnés  
avec les personnes de la maison. Elle est avec  
fidèle Typhée dans laquelle elle perd tous ses  
chairs. je ne sais ce que la malignité  
de mes ennemis voudrait voir là dans  
tous les cas je n'ai fait en cela qu'un acte  
de dévouement que je m'estime heureux  
d'avoir accompli.

je ai tardé à vous écrire sur ce sujet  
à cause de votre éloignement de Paris  
et de la femme peuvée qui ne me paraissait  
guère vous permettre de passer à Paris  
aujourd'hui je puis vous prier de ne  
faire des réflexions le moment approché  
et je n'entends rien d'un plus que l'ordinaire  
on a aussi rien dit pas plus puisqu'il  
ne méritait rien.

Veuillez agréer Monsieur mes sentiments  
distinc et de parfaite considération

Gouin